

Procès-verbal d'une séance du conseil d'administration (CA) du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, tenue le **8 décembre à 19h**, par téléconférence (TEAMS)

ÉTAIENT PRÉSENTS PAR TÉLÉCONFÉRENCE, mesdames et messieurs :

Kathlyn Morel, directrice générale,

**LES MEMBRES du CA :**

Pamélie Bélanger - Représentante des professionnels non enseignants  
Nathalie Bérubé - Représentante des directions d'établissement  
Marie-Josée Bibeau - Représentante du personnel d'encadrement  
Patrick Boucher - Représentant district n° 1  
Carole Champagne - Membre non-votant du personnel d'encadrement  
Isabelle Dubuc - Communautaire, sportif, culturel  
Sandra Gauthier-Pépin - 18 à 35 ans  
Denis Lefebvre - Représentant district n° 2  
Alexandre Lessard - Gouvernance, éthique, RH  
Frédéric Levasseur - Représentant district n° 4  
Dominic Loiselle - Représentant des enseignants  
Gilles Montreuil - Représentant district n° 5  
Michelle Morin - Représentante district n° 3  
Yves Pelletier - Finances, comptabilité, RF ou RM  
Carole St-Arnaud - Représentante du personnel de soutien  
Karine Whelan - Municipal, santé, services sociaux

**Et**

Daniel Bouthillette, directeur général adjoint  
Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines  
France D'Aoust, directrice du Service des ressources financières  
Pascale Gingras, directrice générale adjointe  
Marie-Claude Huberdeau, directrice générale adjointe  
Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications

**1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LA PRÉSIDENTE**

M<sup>me</sup> Michelle Morin, présidente, ouvre la séance à 19 h.

M<sup>me</sup> Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, confirme qu'il y a quorum.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. Denis Lefebvre, membre du CA, propose l'adoption de l'ordre du jour.

**CA-2020-12-08-025**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE**

M<sup>me</sup> Isabelle Dubuc, membre du CA, propose l'adoption du procès-verbal du 17 novembre 2020 tel que rédigé.

**CA-2020-12-08-026**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

M<sup>me</sup> Michelle Morin, présidente, donne des informations en lien avec les questions dans les suivis.

## 5. PAROLE AU PUBLIC

M<sup>me</sup> Michelle Morin, présidente, mentionne la présence de M<sup>me</sup> Martine Provost (APL), M. Guy Poissant (APL), M<sup>me</sup> Evelyne Morin, employée du CSSDGS et M<sup>me</sup> Stéphanie Hébert, présidente du conseil d'établissement de l'école des Bourlingueurs.

M<sup>me</sup> Martine Provost (APL) s'adresse au conseil d'administration relativement au rapport annuel du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries 2019-2020.

M<sup>me</sup> Stéphanie Hébert, présidente du conseil d'établissement de l'école des Bourlingueurs, s'adresse au conseil d'administration, les remerciant de l'invitation.

## 6. PAROLE À LA PRÉSIDENTE

M<sup>me</sup> Michelle Morin, présidente, demande que les membres du conseil d'administration ouvrent leur caméra à l'occasion pour permettre au public de les rencontrer virtuellement. Elle confirme aux membres du conseil d'administration qu'ils peuvent poser toutes leurs questions sur les sujets à l'ordre du jour.

## 7. INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

### 7.1 PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2019-2020

M<sup>me</sup> Kathlyn Morel, directrice générale, fait une présentation du [rapport annuel 2019-2020](#) du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries.

M<sup>me</sup> Michelle Morin, présidente, félicite M<sup>me</sup> Kathlyn Morel pour tout ce qui a été fait en 2019-2020.

## 8. INFORMATIONS DES SERVICES ADMINISTRATIFS

### 8.1 RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES, DU BUDGET ET DU COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

M<sup>me</sup> France D'Aoust, directrice du Service des ressources financières, présente le rôle et les responsabilités du Service des ressources financières.

M. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le rôle du comité de répartition des ressources.

### 8.2 RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

M. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le rôle et les responsabilités du Service des ressources humaines.

### 8.3 RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

M<sup>me</sup> Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le rôle et les responsabilités du Service du secrétariat général et des communications.

## 9. REDDITION DE COMPTES

### 9.1 PRÉSENTATION ET DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE 2019-2020

M<sup>me</sup> France D'Aoust, directrice du Service des ressources financières, présente les états financiers. Elle dépose le rapport des vérificateurs externes sans réserve « [Rapport financier des Centres de services scolaires et des commissions scolaires pour l'exercice clos le 30 juin 2020](#) – Rapport de l'auditeur indépendant ».

### 9.2 LISTE D'ÉLIGIBILITÉ À LA FONCTION DE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

M. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

### 9.3 RAPPORT ANNUEL 2019-2020 DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

M<sup>me</sup> Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le [rapport annuel 2019-2020 du protecteur de l'élève](#).

**10. DÉCISIONS**

**10.1 AUTORISATION D'UN RÉGIME D'EMPRUNTS 2020-2021**

M<sup>me</sup> France D'Aoust, directrice du Service des ressources financières, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 78 de la *Loi sur l'administration financière* (RLRQ, chapitre A-6.001), le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (l'« Emprunteur ») souhaite instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 septembre 2021, lui permettant d'emprunter à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 66 041 000 \$;

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 83 de cette loi, l'Emprunteur souhaite prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunter et celui d'en approuver les conditions et modalités soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

CONSIDÉRANT que le ministre de l'Éducation (le « Ministre ») a autorisé l'institution du présent régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 25 novembre 2020.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Yves Pelletier, membre du conseil d'administration,

d'accorder l'autorisation au Centre de services scolaire d'instituer un régime d'emprunts.

**CA-2020-12-08-027**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**10.2 PROJET DE CONSULTATION – CHANGEMENT DE NOM DU CENTRE DE FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES**

M<sup>me</sup> Pascale Gingras, directrice générale adjointe, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration a le pouvoir d'établir, modifier ou révoquer l'acte d'établissement d'une école ou d'un centre (Règlement de délégation de pouvoirs # 22);

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration a le pouvoir de nommer ou modifier le nom d'un établissement (Règlement de délégation de pouvoir # 25);

CONSIDÉRANT que le dépôt du projet de consultation du conseil d'établissement du centre FGA comporte les éléments demandés dans la procédure # 31-01;

IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Nathalie Bérubé, membre du conseil d'administration,

d'adopter le projet de consultation tel que déposé.

**CA-2020-12-08-028**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**10.3 RÈGLEMENT RELATIF AU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

M<sup>me</sup> Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique (CGE);

CONSIDÉRANT la consultation au Comité consultatif de gestion (CCG) du 2 décembre 2020.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Dominic Loiselle, membre du conseil d'administration,

d'adopter le [Règlement relatif au fonctionnement du conseil d'administration](#) avec la modification suivante à l'article 2.2.7 avec transmission des documents le jeudi précédent le conseil d'administration, soit trois (3) jours ouvrables avant la tenue de la séance du conseil d'administration ;

d'abroger la Règle de conduite pour les séances du comité exécutif (11-04);

d'abroger la Règle de conduite pour les séances du conseil des commissaires (11-05);

d'abroger le Règlement sur la participation à une séance du conseil des commissaires à l'aide de moyens de communication (10-04).

**CA-2020-12-08-029** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**11. RETOUR COMITÉS STATUTAIRES**

**11.1 COMITÉ DE VÉRIFICATION**

M. Yves Pelletier, président du comité de vérification, fait un état de situation des travaux de ce comité.

**11.2 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT**

M<sup>me</sup> Carole St-Arnaud, présidente du comité du transport, fait un état de situation des travaux du comité du transport.

**12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 21h16, M. Denis Lefebvre, membre du conseil d'administration, propose la levée de la séance.

**CA-2020-12-08-030** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

\_\_\_\_\_  
Directrice générale

NM/ng/mt

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale